

Équateur : proclamation des résultats officiels du second tour



Quito, 19 avril (RHC) Le Conseil National Electoral d'Équateur (CNE) a officiellement proclamé les résultats du second tour des élections présidentielles, qui ont donné la victoire au candidat conservateur Guillermo Lasso.

Les données du décompte réalisé à partir de la fermeture des urnes, le 11 avril dernier, ont été validées en Audience Publique Nationale des Scrutins pour les postes de président et de vice-président de la République, réalisée par le CNE.

Au cours de la lecture du rapport final, le secrétaire de la plus haute instance électorale, Santiago Vallejo, a certifié que les archives ont été révisées, jusqu'à 08:00 (heure locale) aujourd'hui, il n'y a pas de recours en suspens à résoudre sur les résultats numériques offerts.

D'après les estimations, avec un total de 13 millions , 99 mille 150 personnes inscrites sur les listes électorales, les personnes qui ont participé à ces élections étaient au nombre de 10 millions 829,823, soit 82,62 %, tandis que l'absentéisme atteignait 2 millions 277,634, soit 17,38 points de pourcentage.

Vallejo a reçu plus de bulletins blancs lors du second tour de l'élection présidentielle, soit 174 349, 1,61 % du total, et le nombre de bulletins nuls à 761 mille 433, soit 16,26 %.

Avec ces statistiques, le CNE a confirmé que la coalition progressiste 1-5 Union pour l'Espérance, représentée par Andrés Arauz et Carlos Rabascall a obtenu 4 millions 236 mille 515 voix, soit 47,64 pour cent des bulletins.

De son côté, l'alliance de centre-droite 21-6 CREO-Parti Social-Chrétien, dont la formule était formé par Guillermo Lasso-Alfred Borrero, s'est terminée avec 4 millions 656 mille 426, pour 52,36 pour cent des suffrages.

Une fois les données connues, il n'y a eu aucune observation des conseillers Esthela Acero, Enrique Pita, José Cabrera et Luis Verdesoto, qui ont approuvé le rapport final des scrutins et ont voté pour.

'En l'absence de recours en attente, il convient de proclamer les résultats', a assuré Diana Atamaint, présidente de l'organe électoral.

Les membres de la plénière du CNE ont souligné que la volonté populaire exprimée aux urnes dimanche dernier et la transparence du processus ont été respectées, malgré les difficultés imposées par la situation sanitaire actuelle en raison des progrès du Covid-19 dans le pays.

À partir d'aujourd'hui, les délais impartis aux organisations politiques pour présenter les recours pertinents contre les résultats proclamés sont dépassés.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/254564-equateur-proclamation-des-resultats-officiels-du-second-tour>



Radio Habana Cuba